



# ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

## sécurité alimentaire

Question écrite n° 63031

### Texte de la question

M. Richard Mallié attire l'attention de Mme la ministre de la santé et des sports sur les conclusions d'une étude de l'Institut de veille sanitaire (InVS) concernant la listériose. Alors qu'il ne cessait de diminuer depuis vingt ans, le nombre de cas de listériose diagnostiqués en France a brusquement augmenté à partir de 2006, cette inversion de tendance se confirmant en 2007, sans qu'on en connaisse l'origine. On est ainsi passé de 221 cas en 2005, à 290 en 2006, et à 319 en 2007. On estime entre 20 % et 30 % la proportion de ceux qui ont été mortels. Les mêmes tendances ont été observées, depuis 1999, dans différents pays européens, dont l'Allemagne, l'Espagne et le Royaume-uni. Selon les épidémiologistes français, cette augmentation n'est pas due à l'apparition de nouvelles souches de *listeria monocytogenes* mais pourrait provenir de la consommation accrue de produits crus (sushis, poissons marinés), de la baisse de la teneur en sel des produits agroalimentaires ou de l'allongement des durées de conservation de certains produits. En conséquence, il souhaite connaître les intentions du Gouvernement sur ce sujet.

### Données clés

**Auteur :** [M. Richard Mallié](#)

**Circonscription :** Bouches-du-Rhône (10<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 63031

**Rubrique :** Consommation

**Ministère interrogé :** Santé et sports

**Ministère attributaire :** Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 10 novembre 2009, page 10573

**Question retirée le :** 19 juin 2012 (Fin de mandat)